

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 15 août 2025

ÉLECTION PARTIELLE PROVINCIALE À SPRUCE WOODS LE VOTE PAR ANTICIPATION COMMENCE DEMAIN

Le vote par anticipation pour l'élection partielle de Spruce Woods commence demain, le 16 août. Les électeurs admissibles peuvent voter dans l'un ou l'autre des centres de scrutin par anticipation.

Du samedi 16 au mardi 25 août :

La période du scrutin par anticipation est prolongée de deux jours au bureau d'élection local de Spruce Woods. Un bureau de scrutin sera en place tous les jours au bureau d'élection local à partir du samedi 16 août et jusqu'au 26 août (jour du scrutin) inclusivement.

- Bureau d'élection local de la circonscription de Spruce Woods — 811, 18^e Rue Nord, dans le centre commercial Corral à Brandon

Du samedi 16 au samedi 23 août :

- Raystone Memorial Centre de Glenboro — 214, rue Broadway à Glenboro

Les mardi 19 août et mercredi 20 août :

- Souris Glenwood Memorial Complex — 32, 3^e Avenue Ouest à Souris

Le mardi 19 août :

- Centre communautaire de Holland — 136, rue Broadway à Holland
- Centre récréatif de Kemnay — 6, place Irving à Kemnay
- Légion royale canadienne, Oak Lake — 291, chemin Assiniboine à Oak Lake
- Légion royale canadienne, Rivers — 633, 2^e Avenue à Rivers
- Sprucewoods Community Club — 5, avenue Woods à Shilo
- Salle communautaire de Wawanesa — 202, 4^e Rue à Wawanesa

Les bureaux sont ouverts de 8 h à 20 h du samedi au samedi et de midi à 18 h le dimanche.

Pour avoir le droit de voter, il faut :

- être de citoyenneté canadienne;
- avoir au moins 18 ans le jour du scrutin;
- avoir résidé au Manitoba pendant au moins six mois immédiatement avant le jour du scrutin;
- résider dans la circonscription électorale de Spruce Woods.

Vous devez apporter une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement portant votre adresse actuelle (comme un permis de conduire) ou deux autres pièces d'identité. Votre carte d'information de l'électeur peut aussi servir de pièce d'identité. On peut consulter la liste complète des pièces d'identité acceptables à l'adresse <http://www.electionsmanitoba.ca/fr/Voting/IDRequirements>.

Le jour du scrutin est fixé au 26 août.

Bureau d'élection local de Spruce Woods

Corral Centre, 811, 18^e Rue Nord

Brandon (Manitoba)

Téléphone : 204 726-6111 | Sans frais : 1 833-891-1011

SpruceWoods@electionsmanitoba.ca

Heures d'ouverture : 8 h à 20 h, tous les jours Le dimanche, de midi à 18 h

- 30 -

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Mike Ambrose, Director of Communications and Public Information

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837

Courriel : mambrose@elections.mb.ca